

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 10 juillet 2013

La transition énergétique dans les transports

Déclaration du groupe de l'UNAF

Le groupe de l'UNAF a souligné, en premier lieu, les conditions difficiles dans lesquelles le CESE a été saisi par le gouvernement, sur un sujet très sensible, à la fin du débat sur la transition énergétique. Le groupe de l'UNAF souhaite que de telles modalités de saisine ne se renouvellent plus.

En effet, malgré les nombreux avis, les membres de la section ont eu besoin d'un minimum de temps pour croiser leurs regards et construire une vision cohérente et commune sur l'évolution des transports à promouvoir si l'on veut accélérer la transition énergétique. Les orientations proposées conditionnent, certes, largement la qualité de vie de notre environnement sur le moyen et long terme mais elles nécessitent le plus souvent des changements rapides de modes de consommation et de modes de vie. Or, les contraintes budgétaires qui s'amplifient, la baisse du pouvoir d'achat, ne permettent plus de demander des efforts supplémentaires aux familles. Si nous voulons continuer sur la voie du développement durable, deux conditions s'imposent pour les transports et la construction :

une offre de production et de services à moindre coût (traduit par le prix unitaire à la consommation) ;

des alternatives à qualité égale sinon supérieure, aux modes de consommation et d'usage actuels.

Le rapport quotidien à la voiture, selon les conditions de travail et de logement, en est un exemple frappant. Consommer moins pour émettre moins de gaz à effet de serre n'est plus la priorité, laquelle est bien de diminuer les coûts.

Les familles sont directement concernées par ces questions. Toutes n'habitent pas à proximité des transports en commun ou de réseaux ferrés, en milieu périurbain ou rural. Pour elles, le développement durable doit être synonyme de moindre coût. Il convient donc que le signal prix, la fiscalité écologique, la TVA, la fiscalité locale... tendent à réduire les coûts de production comme de consommation. Or, force est de constater que ces différentes politiques ne sont pas forcément cohérentes entre elles et peuvent accroître tant la précarité énergétique que les inégalités territoriales.

Telle est la réalité à laquelle tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux doivent faire face. Elle est nouvelle, par rapport au contexte du Grenelle de l'environnement et de ses traductions. Cet avis en a tenu largement compte, malgré les difficultés.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.